



4 ANS

Le verdict est tombé

Hier, le tribunal de Bordeaux a rendu son verdict : l'agresseur de nos collègues le week-end du 31 Aout dernier a été condamné à 4 ans de prison ferme ainsi qu'à une révocation de sursis de 4 mois et une interdiction de territoire de 10 ans.

Si l'on peut estimer que la sentence est juste, on ne peut se satisfaire du traitement dont va faire l'objet le détenu G. Il a déjà agressé plusieurs collègues à Poitiers, hier c'était à Bordeaux, il va être transféré dans un énième établissement en attendant son jugement pour les faits qui l'ont amené à son incarcération. Nous connaissons tous la longueur des délais qui peuvent aller jusqu'à plusieurs années pour le traitement des affaires devant un tribunal. D'ici là, il aura tout loisir d'agresser encore et encore.

Nos collègues ne sont pas des pions que l'on envoie au front avec une paire de MAGNUM et un gilet. (Merci 2018, du bon boulot !!!!)

L'administration pénitentiaire doit prendre ses responsabilités et vite !

Ce genre de personne détenue est ingérable pour des CP au bord de l'explosion, il doit être placé dans le QI d'une Maison Centrale en attendant son jugement. Ce type d'établissement axé sur la sécurité a plus les moyens matériels et humains pour mettre hors d'état de nuire cet individu.

Les QI et QD de tous les établissements de France, doivent rapidement équiper et former les personnels dédiés de caméras individuels et de Pistolets à Impulsion Electromagnétique.

Le Bureau local FO Justice se bat quotidiennement pour améliorer vos conditions de travail.

Le Bureau local FO justice tient à remercier les collègues présents lors de la séance ainsi que tous ceux qui ont témoigné leur soutien à nos collègues victimes.

Le Bureau local FO Justice reste aux cotés de nos collègues, même si le jugement est rendu, le chemin de la guérison sera long.

